Ventes - Guide de l'utilisateur - Contrôle des marges

© Copyright 2017 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	salesmcug (U9842)
Release	10.5 (10.5)
Publié le	20 décembre 2017

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction et configuration....7

Vue générale du contrôle des marges....7

Définition du contrôle des marges....7

Types de contrôle des marges....8

Utilisation du contrôle des marges....8

Chapitre 2 Types....9

Types de contrôle des marges....9

Contrôle des marges (prix)....9

Contrôle des marges brutes au niveau des détails....9

Contrôle des marges brutes au niveau des en-têtes....10

Chapitre 3 Utilisation....11

Utilisation du contrôle des marges....11

Annexe A Glossaire....15

Index

A propos de ce document

Ce document décrit le processus de configuration et d'utilisation du contrôle des marges. Cette fonctionnalité détermine la méthode employée pour gérer les devis de vente et les ordres/commandes dont les prix excèdent les marges définies.

Prérequis

Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie des logiciels Infor LN pour lire ce document. La connaissance générale de la fonctionnalité Infor LN suffit.

Sommaire du document

Ce tableau présente les chapitres de ce guide :

Numéro de chapitre	Titre du chapitre	Contenu
Chapitre 1	Introduction et configuration	Présentation et configuration du contrôle des marges
Chapitre 2	Types	Types de contrôle des marges
Chapitre 3	Utilisation	Utilisation du contrôle des marges

Références

Utiliser ce guide à titre de référence principale pour le contrôle des marges. Utiliser les éditions en cours de ces références rattachées pour rechercher des informations qui ne sont pas présentées dans ce guide :

- ***Guide de l'utilisateur - Données de base vente U9839 FR***
  Ce guide permet de comprendre la configuration des données de base de vente générales.
- ***Guide de l'utilisateur - Devis U9841 FR***
  Ce guide permet de comprendre la procédure de devis.
- ***Guide de l'utilisateur - Commandes clients U9845 FR***
  Ce guide permet de comprendre la procédure de commande client.
- ***Guide de l'utilisateur - Calcul des prix U9179 FR***
  Ce guide permet de comprendre la fonctionnalité de calcul des prix.

Comment lire ce document

Ce document a été assemblé à partir des rubriques de l'aide en ligne. Les références aux autres sections sont donc présentées tel qu'indiqué dans l'exemple suivant :

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'*Introduction*. Pour trouver la section référencée, reportez-vous à la table des matières ou utilisez l'index à la fin du document.

Les termes soulignés correspondent à un lien vers une définition du glossaire. Si vous consultez ce document en ligne, le fait de cliquer sur un terme souligné vous renvoie à la définition du glossaire qui se trouve à la fin.

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Introduction et configuration

1

Vue générale du contrôle des marges

Le contrôle des marges permet de contrôler les marges de prix pour les commandes clients et les devis créés pour les articles standard. Si le prix net du devis ou de la commande dépasse les marges définies, l'action appropriée est réalisée. Par exemple, si la marge d'une commande est dépassée, la commande est bloquée.

Définition du contrôle des marges

Pour utiliser le contrôle des marges, vous devez définir les données de base suivantes :

1. Dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400), spécifiez les paramètres portant sur le contrôle des marges :
   - **Vérification des marges**
   - **En-têtes de vérification de la marge brute**
   - **Lignes de vérification de la marge brute**
   - **Prix cible pour vérification des marges**
   - **Motif de blocage prédéfini - Vérification des marges**
2. La session Paramètres de contrôle des marges (tdsls0120m000) permet d'indiquer la marche à suivre si une commande client ou un devis ne respecte pas les marges définies.
3. La case **Contrôle des marges brutes** de la session Types de commandes clients (tdsls0594m000) permet d'indiquer si le contrôle des marges brutes doit être exécuté pour le type de commande.
4. La case **Peut lancer les commandes bloquées pour contrôle de marge** de la session Profils utilisateurs de vente (tdsls0139m000) doit être cochée pour qu'un utilisateur puisse débloquer des commandes clients/devis, bloqués en raison d'un dépassement des marges.
5. Dans les sessions Articles - Ventes (tdisa0501m000) et Tiers acheteur (tccom4110s000), veuillez spécifier :
   - la marge supérieure (pourcentage selon lequel le prix cible peut être dépassé),
   - la marge inférieure (pourcentage selon lequel le prix peut être inférieur au prix cible).

Types de contrôle des marges

Vous pouvez spécifier les types de marges suivants :

- Contrôle des marges (prix)
- Contrôle des marges brutes au niveau des détails
- Contrôle des marges brutes au niveau des en-têtes

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Types de contrôle des marges (p. 9)*.

Utilisation du contrôle des marges

Si le contrôle des marges est implémenté, plusieurs vérifications sont automatiquement réalisées lors de la saisie d’une commande client ou d'un devis, et les dépassements de marge sont consignés.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Utilisation du contrôle des marges (p. 11)*.

Chapitre 2
Types

2

Types de contrôle des marges

Avant de définir les paramètres de contrôle des marges (prix) ou de contrôle des marges brutes, cochez la case **Vérification des marges** dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400). Vous décidez ensuite du type de contrôle des marges à utiliser.

Contrôle des marges (prix)

Pour le contrôle des marges (prix), le prix cible et le prix de vente sont évalués par rapport aux limites de marge enregistrées dans la session Articles - Ventes (tdisa0501m000).

En fonction du champ **Prix cible pour vérification des marges** dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400), le prix cible est :

- Le prix de vente de la session Articles - Ventes (tdisa0501m000).
- Le prix de vente suggéré de la session Articles - Ventes (tdisa0501m000).
- Coût standard de l'article de la session Articles - Eléments de coûts de revient (ticpr0107m000).
- Prix de vente obtenu après une recherche dans Calcul des prix.

Remarque

Si l'article est un numéro d'évolution, les prix actualisés sont inclus dans le prix de vente, le prix au détail conseillé et le prix de vente. Vous pouvez afficher les prix actualisés pour un numéro d'évolution spécifique dans la session N° d'évolution (tcuef0102m000).

Contrôle des marges brutes au niveau des détails

Pour contrôler les marges brutes au niveau des détails, dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400):

- Cochez la case **Lignes de vérification de la marge brute**.
- Spécifiez le champ **Prix de référence pour le calcul du bénéfice brut** utilisé pour calculer le pourcentage de bénéfice brut.

Pour ce contrôle, le prix cible est toujours le coût standard de l'article enregistré dans la session Articles - Eléments de coûts de revient (ticpr0107m000) ou, si un numéro d'évolution est concerné, le coût standard de l'article enregistré dans la session N° d'évolution (tcuef0102m000). Le prix cible et le prix de vente sont utilisés pour calculer le pourcentage de bénéfice brut. Ce pourcentage est évalué par rapport aux limites de marge, telles qu'elles sont définies dans la session Articles - Ventes (tdisa0501m000).

Contrôle des marges brutes au niveau des en-têtes

Pour contrôler les marges brutes au niveau des en-têtes, dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400):

- Cochez la case **En-têtes de vérification de la marge brute**.
- Spécifiez le champ **Prix de référence pour le calcul du bénéfice brut** utilisé pour calculer le pourcentage de bénéfice brut.

Pour ce contrôle, le prix cible est toujours le coût standard de l'article enregistré dans la session Articles - Eléments de coûts de revient (ticpr0107m000) ou, si un numéro d'évolution est concerné, le coût standard de l'article enregistré dans la session N° d'évolution (tcuef0102m000). Le prix cible et le prix de vente sont utilisés pour calculer le pourcentage de bénéfice brut. Ce pourcentage est évalué par rapport aux limites de marge d'une commande ou d'un devis déterminé, telles qu'elles sont définies dans la session Tiers acheteur (tccom4110s000).

Chapitre 3
Utilisation

3

Utilisation du contrôle des marges

Si le contrôle des marges est implémenté, plusieurs vérifications sont réalisées lors de la saisie d'une commande client ou d'un devis, et les dépassements de marge sont consignés.

Les étapes suivantes sont appliquées :

1. Infor LN vérifie le code d'accès de l'utilisateur qui saisit la commande client ou le devis dans les paramètres de contrôle des marges. Ces paramètres déterminent les opérations à effectuer, pour chaque code d'accès, lorsque le prix de vente se situe en dehors de la marge. Si aucun paramètre de contrôle des marges n'est associé au code d'accès d'un utilisateur, le contrôle n'est pas utilisé lors de la saisie des commandes clients ou des devis spécifiés par cet utilisateur.
2. Infor LN recherche les écarts de marge autorisés dans les données de vente article ou les données liées au tiers acheteur. Ces écarts sont définis en tant que pourcentage et comparés à un prix cible ou à un coût standard, selon le type de marge recherché.
3. Infor LN détermine l'un des éléments suivants :
   - Pour le contrôle des marges (prix), le prix cible d'un article. Il peut s'agir du prix de vente, du coût standard, du prix au détail conseillé ou du prix défini dans la structure de prix. Le prix cible est multiplié par les marges supérieure et inférieure définies dans les données de vente Article afin de déterminer la plage de marges.
   - Pour le contrôle des marges brutes, le prix de revient de l'article provenant des données d'établissement du prix de revient Article. Le coût standard est multiplié par les marges supérieure et inférieure définies dans les données de vente Article ou les données liées au tiers acheteur.
4. Infor LN vérifie le prix net défini pour la ligne de commande client ou de devis. Si le prix se situe dans les marges, la commande est traitée. S'il se situe en dehors de la marge autorisée, Infor LN réalise l'opération définie pour l'utilisateur dans la session Paramètres de contrôle des marges (tdsls0120m000).
5. Les sessions suivantes permettent d'afficher les commandes clients ou les devis dont les marges sont dépassées et qu'il faut journaliser :
   - Commandes clients inf./sup. à la marge autorisée (tdsls4518m000)

- Devis inf./sup. à la marge autorisée (tdsls1518m000)

La session suivante permet d'afficher les commandes clients dont les marges sont dépassées et qu'il faut bloquer :

- Lignes de commande client bloquées (tdsls4520m000)

6. Il est possible de supprimer les instances journalisées de commandes clients ou de devis dont les marges sont dépassées dans la session Suppr. journal contrôle des marges de commandes clients (tdsls4218m000) ou Suppr. journal marges pour devis inf./sup. à marge autorisée (tdsls1218m000), à condition que ces marges ne soient plus nécessaires.

Remarque

- Si une commande client ou un devis ne respecte pas les marges définies, plusieurs actions simultanées sont possibles. Par exemple, Infor LN peut signaler, journaliser et bloquer un devis ou une commande.
- Si une commande est bloquée en raison de directives en matière de marge, supprimez le blocage manuellement, même si le prix est corrigé.
- Le blocage se produit à l'étape spécifiée pour cette action dans le type d'ordre.

Exemple

Les données suivantes s'appliquent à l'ARTICLE 1 :

- Le prix cible, qui est le prix de vente, est de 500 euros.
- La marge supérieure est de 25 %.
- La marge inférieure est de 10 %.
- Le coût standard est de 389 euros.

En outre, les données suivantes sont disponibles :

- Pour l'ARTICLE 2, le coût standard est de 317 euros.
- Pour le tiers acheteur NS Materieel, la marge supérieure est de 20 % et la marge inférieure de –5 %.
- NS Materieel commande 25 pièces de l'ARTICLE 1 à 600 euros et 25 pièces de l'ARTICLE 2 à 515 euros.

Les contrôles des marges suivants sont donc calculés :

- Contrôle des marges (prix) pour l'ARTICLE 1.
  Les formules de ce contrôle sont les suivantes :
  - marge supérieure = prix cible * (1 + pourcentage de marge supérieure)
  - marge inférieure = prix cible * (1 - pourcentage de marge inférieure)
- Contrôle des marges brutes au niveau ligne pour l'ARTICLE 1.
- Contrôle des marges brutes au niveau en-tête.

Contrôle des marges (prix) pour l'ARTICLE 1

Marge supérieure	500 * (1,25) = 625 €
Marge inférieure	500 * (0,9) = 450 €

Le prix de vente net étant de 600 euros, les marges ne sont pas dépassées.

Contrôle des marges brutes au niveau ligne pour l'ARTICLE 1

Marge supérieure	389 euros * (1,25) = 486,25 euros
Marge inférieure	389 euros * (0,9) = 350,10 euros

Le prix de vente net étant de 600 euros, la marge brute supérieure est dépassée.

Contrôle des marges brutes au niveau en-tête

Coût standard des deux articles	389 € + 317 € = 706 €
Marge supérieure	706 € *(1,2) = 847,20 €
Marge inférieure	706 € *(1,05) = 741,30 €
Prix de vente net des deux articles	600 € + 515 € = 1115 €

Le prix de vente net étant de 1115 euros, la marge brute supérieure est dépassée.

Annexe A
Glossaire

A

contrôle des marges

Sous-module des ventes qui contrôle si le prix de la commande client ou du devis d'un article diffère trop du prix cible spécifié. Le pourcentage selon lequel le prix de vente net est autorisé à dévier du prix cible est appelé marge autorisée.

marge

Pourcentage selon lequel le prix de vente net est autorisé à dévier du prix cible.

marge brute

Revenu de la vente moins les coûts de fabrication (fixes et variables).

numéro d'évolution

Numéro de référence, par exemple une ligne de commande client ou une ligne de produits livrables du projet, qui est utilisé en vue de modéliser les écarts pour un article avec numéro d'évolution.

prix actualisé

Prix qui est défini pour un besoin dans le module Numéro d'évolution (UEF). Si le besoin est utilisé dans la configuration d'un numéro d'évolution, l'actualisation du prix est ajoutée au prix de vente de ce numéro d'évolution.

prix cible

Prix servant de base pour les calculs de contrôle des marges.

Un prix cible peut être l'un des prix suivants :

- Le prix de vente
- Le prix au détail recommandé
- Coût standard de l’article
- Le prix de vente obtenu après une recherche dans le module Calcul des prix

Le prix cible et le prix de vente sont évalués en fonction des limites de marge enregistrées dans le fichier de l'article.

Index

contrôle des marges, 15
Contrôle des marges
    exemple, 12
    types, 9
    utilisation, 11
    vue générale, 7
marge, 15
marge brute, 15
numéro d'évolution, 15
prix actualisé, 15
prix cible, 15